

Connaissances gouvernementale et populaire de l'interculturalisme au Québec

Samuel Shapiro
Département d'anthropologie
Université d'Auckland
(Auckland – Nouvelle-Zélande)
shapirosamuel@gmail.com

Depuis une vingtaine d'années, l'attention de l'anthropologie s'est accrue sur les relations entre les institutions, l'État, et les questions identitaires. Grâce à une série d'ouvrages et d'articles influents en anthropologie politique des deux côtés de l'Atlantique¹, l'État est (re)devenu une préoccupation centrale pour la discipline. Plusieurs anthropologues ont démontré que les États et leurs politiques ne servent pas seulement à définir des groupes à l'intérieur de l'État², mais ont également joué un rôle déterminant dans la création d'une identité ou d'une culture nationale³. Dans ce cadre, nous soulignons tout particulièrement les travaux de Marc Abélès (1992, 1996), Irène Bellier (1995; Bellier et Wilson 2000) et Cris Shore (1997, 2000 ; Shore et Black 1994) sur l'Union Européenne, qui ont tous démontré comment les fonctionnaires et parlementaires européens utilisent les symboles dans le but de créer une identité européenne à travers des institutions politiques qui se targuent de représenter l'Europe. En même temps, d'autres anthropologues – notamment Jane Cowan (2007, 2008), Lynda Dematteo (2007, 2008), Michael Herzfeld (2005, 2007, 2008), et Douglas Holmes (2000) – ont démontré que nous devons être sensibles aux dimensions historiques et actuelles des processus sociopolitiques afin d'identifier comment ceux-ci ont influencé ou été marginalisés par le discours politique plus large⁴. Ils ont également révélé comment des mouvements politiques peuvent mobiliser les populations dans le but d'affirmer ou de redéfinir les identités exclusives majoritaires qu'ils considèrent être en péril⁵. Dans pareil contexte, nous devons chercher à voir comment les visions de la nation articulées par les principaux acteurs en question sont des « *conceptions culturelles avancées par de divers groupes en concurrence pour l'hégémonie dans l'arène politique* », où « *certaines visions sont plus dominantes que d'autres* » (Goddard et al 1994 : 30)⁶.

L'interculturalisme au Québec représente un enjeu révélateur pour continuer dans la même veine établie par ces études d'anthropologie politique. La Révolution tranquille des années 1960 visait à redéfinir le Québec comme une nation urbanisée, territorialement circonscrite, et de langue française plutôt que par une ethnie ou une souche sous l'influence puissante de

1 Voir notamment et particulièrement Abélès, 1995, 2005 ; Das et Poole, 2004 ; Gupta, 1995 ; Handler, 1988 ; Hansen et Stepputat, 2001 ; Herzfeld, 1987, 2005 ; Kapferer, 1988 ; Krohn-Hansen et Nustad, 2005 ; Kurtz, 2001 ; Navaro-Yashin, 2002 ; Shore, 2000 ; Shore, Wright et Però, 2011 ; Spencer, 2007. On peut aussi consulter les bilans dressés par Abélès (1997; Abélès et Jeudy, 1997) et Herzfeld (2001 : chapitre 5).

2 Voir Cowan 2001, 2006 ; Feldman, 2005 ; Povinelli, 2002.

3 Voir particulièrement Rabo, 1997 ; Shore, 1997, 2000 ; Shore et Wright, 1997 : 24-29 ; Mackey, 2002. Cf. Handler, 1988.

4 Voir notamment Mandel (2008); Silverstein (2004); Spencer (2007).

5 Dans le même ordre d'idées, voir Gingrich et Banks (2006); Hervik (2004); Kalb et Halmai (2011); et Stolcke (1995).

6 Voir aussi Shore, 1997 : 178, 179, 195 ; Holmes, 2000 ; Mandel, 2008. Comme le rappelle Sarah Green (2005) pour le cas de la Grèce, les hégémonies peuvent faire en sorte que les groupes « ordinaires » peuvent, eux aussi, être marginalisés à cause de leur manque de distinction. Dans un autre ordre d'idées, nous avons traduit toutes les citations de l'anglais.

l'Église catholique. Depuis la Révolution tranquille, dans le but de s'affirmer en tant que communauté politique distincte, le Québec a tenté d'élaborer un modèle de gestion de la diversité ethnoculturelle – l'interculturalisme – qui se distinguait du multiculturalisme canadien et prenait compte des particularités de la situation québécoise, tout particulièrement le statut des francophones du Québec, à la fois majoritaires au Québec mais minoritaires dans le tout canadien et en Amérique du Nord⁷. Au lieu d'un développement linéaire, on peut distinguer trois grandes étapes de l'interculturalisme québécois (voir Bouchard et Taylor, 2008 : 116-18) : 1) une « culture de convergence » introduite par le Parti québécois (souverainiste) qui favorisait le maintien des cultures minoritaires dans le cadre du noyau francophone dominant (1971-1981⁸ ; 2) un « contrat moral » entre la société d'accueil et les nouveaux arrivants introduit par le Parti libéral (fédéraliste) en 1990⁹; et 3) une « citoyenneté québécoise » socio légale introduite par le Parti québécois après l'échec du deuxième référendum sur la souveraineté en 1995¹⁰.

Nous soulignons que le nationalisme québécois depuis les années 1960 est intimement lié au territoire, et que le gouvernement provincial et l'État plus généralement ont joué un rôle prépondérant dans la « défense » de l'identité collective de la majorité francophone, tout particulièrement entre 1960 et 1980 (Rocher 2002 : 76-81). C'est sur cette dimension que nous souhaitons insister avant tout. Or, l'orientation interculturaliste du Québec se trouve au cœur de sa tentative de se définir comme communauté nationale distincte et propre dans un contexte hautement politisé, mais à un niveau en dessous de l'État-nation souverain – ce que l'on pourrait appeler « l'infra-nationalisme ». À notre avis, c'est cela qui, en grande partie, distingue le cas québécois de plusieurs autres où la gestion de la diversité est un enjeu politique à l'ordre du jour¹¹. Comme on le constatera, le statut du Québec en tant que minorité linguistique, socioculturel, et statistique à l'échelle canadienne et nord-américaine est souvent rappelé par les gouvernements québécois eux-mêmes – souverainistes comme fédéralistes, gauche comme droit – dans le but de se différencier du reste du Canada, d'affirmer son identité propre, et de contrer l'approche multiculturaliste canadien en sol québécois. Comme le rappelle la sociologue québécoise Micheline Labelle, « *par sa tendance historique à se poser comme espace politique distinct ou national au sein de la fédération canadienne... l'État québécois interpelle constamment les membres de la communauté politique et les invite à définir leur appartenance à l'espace Québec* » (2000 : 275 ; cf. Baubérot, 2008 : 146-57). Pour ce faire, le gouvernement a mis l'accent sur quatre volets principaux dans toutes les variations de l'interculturalisme : le Québec est une société francophone, vouée à éliminer la discrimination, constituée par la diversité, et caractérisée par le rapprochement des citoyens dans un dialogue interculturel qui encourage la participation de tous à la vie sociopolitique (voir Rocher et al, 2007 : 49).

Le Québec et sa majorité francophone nouvellement consciente de son statut majorité à l'échelle québécoise devrait se constituer en communauté d'accueil pour des immigrants et les minorités ethniques (dites « communautés culturelles ») tout en aménageant ses relations pas

7 Dans un texte important, le sociologue et historien québécois Gérard Bouchard (2011) souligne que ce « double statut » des Québécois francophones est l'un des principes fondateurs de l'interculturalisme. Ce statut minoritaire/majoritaire fait partie de ce qu'Edwin Ardener appelle la « conscience démographique » de chaque société et ses composants, desquels on peut « susciter une image de comment leur groupe est construit et situé dans le temps et l'espace » (Ardener 1974 : 36).

8 Se rapporter à Québec (1981).

9 Se rapporter à Québec (1990); pour une analyse critique, voir B. Gagnon (2006 : 131-137).

10 Pour des détails sur ce modèle de « citoyenneté québécoise », voir Juteau (2000, 2002) ; Labelle et Rocher (2004).

11 Cf. entre autres Handler, 1988; Rocher, 2002; Taylor, 1991; Venne, 2000.

toujours harmonieuses avec ses populations anglophone et autochtone de longue date¹². Une chose frappante en lisant les documents gouvernementaux sur l'interculturalisme, c'est qu'on n'y trouve presque pas de mention des anglophones ni des autochtones. Soulignant la tension entre nation, ethnie, et État au Québec, Gilles Bibeau (2009) et Mikhaël Elbaz (1995) argumentent que l'identité nationale québécoise est souvent liée à ses relations avec la différence, souvent représentée par ses populations anglophone, autochtone et immigrante, aussi bien que le Canada anglais. Elbaz souligne que « *les francophones du Québec sont dans une situation géo-historique qui leur permet d'instituer une communauté ethno-nationale au nom de la fiction des origines et de l'invention d'une tradition civile dans un espace qu'ils revendiquent. Ce procès de nationalisation des sujets passe par la capacité de l'État... de produire des emblèmes de ralliement et des récits où les assignations sont multiples* » (*op. cit.* : 295).

Depuis l'adoption du multiculturalisme canadien et le premier accord Québec-Canada sur l'immigration en 1971 et de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne en 1975¹³, le gouvernement québécois a souvent mis l'accent sur la situation minoritaire du français en Amérique du Nord – où le Québec est la seule enclave francophone – comme élément déterminant de l'interculturalisme (cf. Bouchard, 2011)¹⁴. Malgré une immense littérature scientifique et plusieurs documents gouvernementaux, il n'existe pas de définition explicite de l'interculturalisme, et non plus aucune précision que l'interculturalisme est l'approche québécoise de la gestion de la diversité (voir Bouchard et Taylor *op. cit.* : 118 ; Rocher et al, *op. cit.* : 2, 21, 47). Dans cette situation, nous sommes amenés à nous poser la question suivante : l'interculturalisme joue-t-il vraiment un rôle prépondérant dans l'identité québécoise ? En plus du manque de repères du côté officiel, il y a un manque de consensus officieux sur la signification et la mise en pratique du concept. L'interculturalisme se trouve confronté en quelque sorte à un paradoxe : comment affirmer le caractère francophone du Québec en contexte nord-américain tout en restant ouvert à la diversité (y compris anglophone et autochtone) et aux nouveaux venus des quatre coins de la planète¹⁵ ?

Dans leur rapport sur l'historique de l'interculturalisme soumis à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (2007-08) mandatée par le gouvernement du Québec, François Rocher et al soulignent que, malgré le fait que « *l'État québécois a mis de l'avant, depuis des décennies, un ensemble de mesures et de programmes visant à prendre en compte le caractère pluraliste de la société québécoise et à faire les ajustements institutionnels qui s'imposaient* », la définition de l'interculturalisme a été « *pris pour acquis[e], notamment pour distinguer l'approche québécoise du multiculturalisme canadien, par ailleurs rejeté[e] officiellement dans les textes gouvernementaux* » (Rocher et al, *op. cit.* : 47). Ils soulignent qu'« *il n'existe pas à l'heure actuelle un Énoncé de politique qui détermine les éléments constitutifs du modèle québécois et*

12 Pour un survol des relations entre le Québec et sa population anglophone, voir Stevenson, 1999. Pour la relation entre le Québec et ses autochtones, voir Gourdeau, 2003.

13 Pour des détails, voir Anctil, 1996; Haince, 2010 : 134-38, 223-27 ; Juteau, 1994 ; Labelle, 2000 ; Mc Andrew, 2009.

14 Voir note 7 plus haut.

15 Pour des perspectives comparatives sur la relation entre le nationalisme (blanc) et la tolérance de la diversité et des groups « ethniques », voir Hage (1988) sur l'Australie et Mackey (2002) sur le Canada (anglophone). Jonathan Spencer souligne qu'il faut « *prêt[er] attention à ce que les gens disent qu'ils font (ou ce que les documents officiels disent qu'ils doivent faire) et aussi à ce qu'ils font dans la vraie vie* », soulignant le « *rôle essentiel* » qui jouent « *les divergences inévitables entre les deux* » (2007 : 116, 117). Spencer souhaite étudier « *comment et pourquoi l'on commence à identifier [le pluralisme] comme une préoccupation particulière* », au niveau quotidien comme au niveau « *des institutions qui reproduisent une conscience du pluralisme comme enjeu politique* » (*ibid.* : 150).

qui servirait de guide à l'action étatique dans ce domaine » (*ibid.*). Par contre, « le gouvernement québécois fait reposer son approche en matière d'intégration et d'aménagement de la diversité sur une compréhension implicite de l'interculturalisme qui, d'ailleurs, varie considérablement selon le gouvernement au pouvoir » (*ibid.* ; cf. Bouchard et Taylor, *op. cit.* : 129). Mais en même temps, « l'existence une opposition dichotomique entre [l'interculturalisme québécois et le multiculturalisme canadien] demeure un article de foi très répandu parmi les politiciens et l'opinion publique au Québec, en partie parce que [l'interculturalisme] est étroitement lié à la définition même de l'identité distincte du Québec » (McAndrew, 2009 : 214).

Comme le soulignent Cris Shore et Susan Wright, les politiques sont souvent des tentatives de créer des « communautés politiques », qui sont des « espaces politiques de contestation » qui doivent « fabriquer le consentement » en utilisant leur pouvoir pour imposer leur vision de la société (1997 : 15, 24 ; voir aussi Wright, 1998). Pour ce faire, Shore et Wright (*op. cit.* : 12-15 ; voir aussi 2011 : 8, 11, 15, 20) conçoivent le local, le national et le global dans un seul et même cadre analytique et visent à inclure et à dépasser les institutions elles-mêmes par une méthode qu'ils appellent « étudier à travers » : « suivre la trajectoire d'un processus de contestation à travers de différents sites » et « étudier un processus de transformation politique à travers le temps et l'espace », tout particulièrement « un flux d'événements et leurs efforts contingents... afin d'analyser comment les significations des mots clés sont contestées et changent... et comment un nouveau discours de gouvernance émerge, devient autoritaire et s'institutionnalise » (Wright et Reinhold, 2011 : 87-88, 101)¹⁶.

Au Québec, il existe donc des disparités intéressantes entre les conceptions officielles et populaires de l'interculturalisme, qui varient temporellement selon les individus, les régions, le climat politique, et les philosophies politiques en question, entre beaucoup d'autres facteurs. À part le manque de continuité dans l'approche gouvernementale, il existe un débat dans le monde intellectuel si l'interculturalisme est un modèle définissable et exportable à d'autres sociétés, notamment l'Europe¹⁷ (Bouchard, 2010, 2011 ; Bouchard et al., 2011 ; Gagnon, 2000) ou une tentative politique (ou presque sémantique) de prouver la distinction québécoise face au Canada anglais (Juteau, 1994 ; Juteau et al., 1998 ; McAndrew, 1995, 2009 ; Pietrantonio et al., 1996)¹⁸. Dans un article récent sur les publications des intellectuels québécois sur l'interculturalisme et le multiculturalisme, la sociologue Micheline Labelle (2008) souligne que les points de vue sont divergents tant aux niveaux gouvernemental qu'intellectuel jusqu'au point où il n'y a pas de « point de vue québécois » en ce qui concerne le modèle qui est ou doit être utilisé pour gérer la diversité ethnique et culturelle. Ce manque

16 Wright et Reinhold (2011) offrent la présentation la plus complète de cette technique d'« étudier à travers » (*studying through*, en anglais). Pour des traitements moins extensifs du même concept, on peut aussi se reporter à Shore et Wright, 1997 : 14 ; Wedel et Feldman, 2005 : 2 ; Wedel *et al.*, 2005 : 39-40. De tels enjeux sont soulevés, explicitement ou implicitement, par de nombreux contributeurs à Shore, Wright et Però, 2011 (voir en particulier Shore, 2011 : 169-73 ; Shore et Wright, 2011 : 12-13 ; Wright, 2011 ; Yanow, 2011 : 307-08). Dans le même ordre d'idées, Feldman (2011) propose une « ethnographie non locale » pour saisir le déplacement et voir comment les politiques et dispositifs (foucaaldiens) régulent des groupes de population. Pour une perspective dans le même ordre d'idées qui souligne l'importance des termes clés qui changent de sens, sans explicitement utiliser le concept « étudier à travers », voir Shore, 2002 ; Shore et Wright, 2000 ; Wright, 1998.

17 Gérard Bouchard, sociologue et historien à l'Université du Québec à Chicoutimi et co-président de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (2007-08) mandatée par le gouvernement du Québec, a organisé un symposium international sur l'interculturalisme auquel ont contribué plusieurs chercheurs québécois et européens, en plus des représentants du Gouvernement du Québec et du Conseil de l'Europe. Le symposium s'est tenu à Montréal du 25 au 27 mai 2011. Voir <http://www.symposium-interculturalisme.com>.

18 Voir la discussion critique de ces positions dans Labelle (2008).

relatif de repères sur la définition et le contenu de l'interculturalisme a créé une certaine confusion dans l'opinion publique au Québec au sujet de l'interculturalisme, de quoi il s'agit, et comment il se différencie du multiculturalisme canadien (voir Bouchard, 2011 : 398-99, 426 ; Bouchard et Taylor, *op. cit.* : 121-22). L'interculturalisme est très loin d'exister au seul niveau institutionnel ou gouvernemental au Québec. Il existe maintenant plusieurs organisations citoyennes qui visent à multiplier les échanges, la réciprocité, et les dialogues au quotidien entre les Québécois de diverses origines : pour n'en citer que quelques-unes, l'Institut interculturel de Montréal, Vision Diversité, la Fondation de la tolérance, l'Institut du Nouveau Monde, ainsi qu'une maîtrise en médiation interculturelle à l'Université de Sherbrooke (voir Baubérot, *op. cit.* : 176-78 ; Bouchard et Taylor, *op. cit.* : 119, 250), ou même dans des contextes où il existe une conscience élevée de la nécessité de trouver des compromis harmonieux aux situations parfois épineuses qui résultent du pluralisme (*cf.* Hannerz, 1999 : 404-05), comme lors d'une table ronde sur le pluralisme organisée par l'Institut interculturel de Montréal, où un homme a levé la main pour demander exactement quelle était la différence entre l'interculturalisme et le multiculturalisme. Cette confusion a en partie mené à une insécurité dormante parmi certains segments de la majorité francophone, notamment lors du débat en 2006-08 sur les « *accommodements raisonnables* » que le Québec devrait accorder à ses minorités ethniques et religieuses (Bouchard et Taylor, *op. cit.* : chapitre 9).

Nous croyons donc que l'on peut concevoir l'interculturalisme comme ce qu'Edwin Ardener a appelé une « *bannière vide* » (*blank banner*) : une identité normalement inarticulée qui est activée contextuellement et n'est définie que lorsque certains participants aperçoivent sa relation à un objet fixe dans un contexte plus large (1971 : xlii-xliv, lxxxiii-lxxxiv). C'est aussi un exemple de ce que Marc Abélès (1999) appelle des « *sémantiques institutionnelles* » : les « *mots des institutions* » qui s'emploient dans le but de créer une logique institutionnelle commune. Insistant sur le fait que « *l'impact du mot tient... avant tout aux connotations qu'il suscite dans l'imaginaire du public* », Abélès prône « *une réflexion spécifique sur l'usage, l'investissement, la manipulation, la réappropriation de catégories qui travaillent en profondeur l'institution et le discours politique et participent à son remodelage* » (*op. cit.* : 502, 510). Le cas de l'interculturalisme québécois et ses définitions changeantes démontre une tendance soulignée par Michael Herzfeld (1992) que les nationalistes peuvent manipuler des symboles ou des métaphores à des fins très divergentes dans le but de produire des classifications qui renforcent leur rhétorique ou philosophie politique (*cf.* Douglas, 1986 ; Shore et Wright, *op. cit.*).

Nous concluons en revenant au caractère « infra-nationaliste » de la situation québécoise que nous avons évoqué en début d'intervention. Nous demeurons convaincus qu'il existe plusieurs exemples dans la littérature anthropologique qui dressent des parallèles comparatifs semblables – pour ne citer que cinq des plus suggestifs : les recherches de Michael Herzfeld (2005) sur « l'intimité culturelle », de Véronique Bénéï (2008) sur l'importance de la langue, la religion, et l'histoire dans l'éducation régionale en Inde, de Lynda Dematteo (2007) sur la relecture « ludique » de la Ligue du Nord de l'histoire et l'unification italiennes, de Douglas Holmes (2000) sur les politiciens européens de droite qui s'appuient sur l'Union Européenne pour situer leurs démarches « intégralistes » et traditionalistes, et d'Éric Schwimmer (1968, 1972, 1995, 2003) sur le biculturalisme et l'autonomie autochtone en Nouvelle-Zélande et au Canada. Ce qui distingue le cas québécois, c'est que ces discours politiques qui tentent de façonner la réalité surviennent dans un contexte où le gouvernement comme les gouvernés sont hautement conscients du statut minoritaire du Québec en tant qu'entité non souveraine dans un cadre plus large, et que sa politique implicite sur la gestion de la diversité

ethnoculturelle joue un rôle prépondérant dans la tentative québécoise de se distinguer en tant que communauté nationale et politique.

Références bibliographiques

- ABÉLÈS, M. (1992), *La vie quotidienne au Parlement européen*, Paris, Hachette.
- ABÉLÈS, M. (1995), « Pour une anthropologie des institutions », *L'Homme*, juillet-septembre, 135, pp. 65-85.
- ABÉLÈS, M. (1996), *En attente d'Europe*, Paris, Hachette.
- ABÉLÈS, M. (1997), « Political Anthropology : New Challenges, New Aims », *International Social Science Journal*, September, 153, pp. 319-332.
- ABÉLÈS, M. (1999), « Pour une exploration des sémantiques institutionnelles », *Ethnologie française*, octobre-décembre, 29, 4, pp. 501-511.
- ABÉLÈS, M. (2005), *Anthropologie de l'État*, Paris, Payot.
- ABÉLÈS, M. et JEUDY, H.-P. (1997), « Introduction », in Abélès, M. et Jeudy, H.-P. (dirs.), *Anthropologie du politique*, Paris, Armand Colin, pp. 5-24.
- ANCTIL, P. (1996), « La trajectoire interculturelle du Québec : la société distincte vue à travers le prisme de l'immigration », in Lapierre, A., Smart, P., et Savard, P. (dirs.), *Langues, cultures et valeurs au Canada à l'aube du XXI^e siècle*, Ottawa, Conseil international d'études canadiennes/Carleton University Press, pp. 133-154.
- ARDENER, E. (1971), « Introductory Essay : Social Anthropology and Language », in Ardener, E. (dir.), *Social Anthropology and Language*, Londres, Tavistock, pp. ix-cii.
- ARDENER, E. (1974), « Social Anthropology and Population », in Parry, H. B. (dir.), *Population and Its Problems : A Plain Man's Guide*, Oxford, Clarendon Press, pp. 25-50.
- BAUBÉROT, J. (2008), *Une laïcité interculturelle. Le Québec, avenir de la France ?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- BELLIER, I. (1995), « Moralité, langue et pouvoirs dans les institutions européennes », *Social Anthropology*, octobre, 3, 3, pp. 235-250.
- BELLIER, I. et WILSON, T. M. (dirs.) (2000), *An Anthropology of the European Union : Building, Imagining and Experiencing the New Europe*, Oxford, Berg.
- BÉNÉI, V. (2008), *Schooling Passions : Nation, History, and Language in Contemporary Western India*, Stanford, Stanford University Press.
- BIBEAU, G. (2009), « Un Québec intertain. Hésitations des sciences sociales dans une société fluide », in Daveluy, M. et Dorias, L.-J. (dirs.), *À la périphérie du centre. Les limites de l'hégémonie en anthropologie*, Montréal, Liber, pp. 127-155.
- BOUCHARD, G. (2010), « À propos d'un faux procès et d'autres procédés douteux », *Le Devoir*, pp. A7.
- BOUCHARD, G. (2011), « Qu'est-ce que l'interculturalisme ? », *Mc Gill Law Journal/Revue de droit de Mc Gill*, 56, 2, pp. 395-433.
- BOUCHARD, G., SAINT-PIERRE, C., NOOTENS, G. et FOURNIER, F. (2011), « Après la commission Bouchard-Taylor. Relancer le débat sur l'interculturalisme », *Le Devoir*, pp. A7.
- BOUCHARD, G. et TAYLOR, C. (2008), *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*, Québec, Commission de Consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.
- COWAN, J. K. (2001), « Ambiguities of an Emancipatory Discourse : The Making of a Macedonian Minority in Greece », in Cowan, J. K., Dembour, M.-B., et Wilson, R. A. (dirs.), *Culture and Rights: Anthropological Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 152-176.
- COWAN, J. K. (2006), « Culture and Rights after *Culture and Rights* », *American Anthropologist (n.s.)*, March, 108, 1, pp. 9-24.

- COWAN, J. K. (2007), « The Supervised State », *Identities*, October-December, 14, 5, pp. 545-578.
- COWAN, J. K. (2008), « Fixing National Subjects in the 1920s Southern Balkans : Also an International Practice », *American Ethnologist*, May, 35, 2, pp. 338-356.
- DAS, V. et POOLE, D. (dirs.) (2004), *Anthropology in the Margins of the State*, Santa Fe, School of American Research Press.
- DEMATTEO, L. (2007), *L'idiotie en politique. Subversion et néo-populisme en Italie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme/CNRS Éditions.
- DEMATTEO, L. (2008), « La défense du territoire en Italie du Nord, ou le détournement des formes de la participation locale », *Anthropologica*, 50, 2, pp. 303-321.
- DOUGLAS, M. (1986), *How Institutions Think*, Syracuse, Syracuse University Press.
- ELBAZ, M. (1995), « Les immigrants dans la cité : les sciences sociales et la question de l'autre au Québec », in Trudel, F., Charest, P., et Breton, Y. (dirs.), *La construction de l'anthropologie québécoise. Mélanges offerts à Marc-Adélar Tremblay*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 293-308.
- FELDMAN, G. (2005), « Estranged States : Diplomacy and the Containment of National Minorities in Europe », *Anthropological Theory*, September, 5, 3, pp. 219-245.
- FELDMAN, G. (2011), « Illuminating the Apparatus : Steps toward a Nonlocal Ethnography of Global Governance », in Shore, C., Wright, S., et Però, D. (dirs.), *Policy Worlds : Anthropology and the Analysis of Contemporary Power*, Oxford, Berghahn, pp. 32-49.
- GAGNON, B. (2006), « Normes et valeurs de la citoyenneté selon la politique québécoise d'intégration des immigrants », in Palard, J., Gagnon, A.-G., et Gagnon, B. (dirs.), *Diversité et identités au Québec et dans les régions d'Europe*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 119-143.
- GINGRICH, A. et BANKS, M. (dirs.) (2006), *Neo-Nationalism in Europe and Beyond : Perspectives from Social Anthropology*, Oxford, Berghahn.
- GODDARD, V. A., LLOBERA, J. R., et SHORE, C. (1994), « Introduction: The Anthropology of Europe », in Goddard, V. A., Llobera, J. R., et Shore, C. (dirs.), *The Anthropology of Europe: Identity and Boundaries in Conflict*, Oxford, Berg, pp. 1-40.
- GOURDEAU, É. (2003), « Les autochtones et le Québec », in Weidmann-Kopp, M.-C. (dir.), *Le Québec aujourd'hui. Identité, société et culture*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 121-140.
- GREEN, S. F. (2005), *Notes from the Balkans : Locating Marginality and Ambiguity on the Greek-Albanian Border*, Princeton, Princeton University Press.
- GUPTA, A. (1995), « Blurred Boundaries : The Discourse of Corruption, the Culture of Politics, and the Imagined State », *American Ethnologist*, May, 22, 2, pp. 375-402.
- HAGE, G. (1998), *White Nation: Fantasies of White Supremacy in a Multicultural Society*, Sydney, Pluto Press.
- HAINCE, M.-C. (2010), « Au cœur des institutions d'immigration : dispositifs, gestion et contrôle migratoire au Canada », Thèse de doctorat, Université de Montréal/École des hautes études en sciences sociales.
- HANDLER, R. (1988), *Nationalism and the Politics of Culture in Quebec*, Madison, University of Wisconsin Press.
- HANNERZ, U. (1999), « Reflections on Varieties of Culturespeak », *European Journal of Cultural Studies*, September, 2, 3, pp. 393-407.
- HANSEN, T. B. et STEPPUTAT, F. (dirs.) (2001), *States of Imagination: Ethnographic Explorations of the Postcolonial State*, Durham, Duke University Press.
- HERVIK, P. (2004), « Anthropological Perspectives on the New Racism in Europe », *Ethnos*, June, 69, 2, pp. 149-155.

- HERZFELD, M. (1987), *Anthropology through the Looking Glass : Critical Ethnography in the Margins of Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HERZFELD, M. (1992), *The Social Production of Indifference : Exploring the Symbolic Roots of Western Bureaucracy*, Oxford, Berg.
- HERZFELD, M. (2001), *Anthropology : Theoretical Practice in Culture and Society*, Oxford, Blackwell.
- HERZFELD, M. (2005), *Cultural Intimacy : Social Poetics in the Nation-State*, Londres, Routledge.
- HERZFELD, M. (2007), « Small-Mindedness Writ Large : On the Migrations and Manners of Prejudice », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, March, 33, 2, pp. 255-274.
- HERZFELD, M. (2008), « Mere Symbols », *Anthropologica*, 50, 1, p. 141-155.
- HOLMES, D. R. (2000), *Integral Europe : Fast-Capitalism, Multiculturalism, Neofascism*, Princeton, Princeton University Press.
- JUTEAU, D. (1994), « Multiculturalisme, interculturalisme et production de la nation », in Fourier, M et Vermès, G. (dirs.), *Ethnicisation des rapports sociaux. Racismes, nationalismes, ethnicismes et culturalismes*, Paris, L'Harmattan, pp. 55-72.
- JUTEAU, D. (2000), *Les ambiguïtés de la citoyenneté au Québec*, Montréal, Programmes d'études sur le Québec de l'Université Mc Gill.
- JUTEAU, D. (2002), « The Citizen Makes an Entrée : Redefining the National Community in Quebec », *Citizenship Studies*, December, 6, 4, pp. 441-458.
- JUTEAU, D., MCANDREW, M. et PIETRANTONIO, L. (1998), « Multiculturalism à la Canadian and Intégration à la Québécoise : Transcending Their Limits », in Bauböck, R. et Rundell, J. (dirs.), *Blurred Boundaries : Migration, Ethnicity, Citizenship*, Aldershot, Ashgate, pp. 94-110.
- KALB, D., et HALMAI, G. (dirs.) (2011), *Headlines of Nation, Subtexts of Class : Working Class Populism and the Return of the Repressed in Neoliberal Europe*. Oxford, Berghahn.
- KAPFERER, B. (1988), *Legends of People, Myths of State : Violence, Intolerance, and Political Culture in Sri Lanka and Australia*, Washington, Smithsonian Institution Press.
- KROHN-HANSEN, C. et NUSTAD, K. G. (dirs.) 2005, *State Formation : Anthropological Perspectives*, Londres, Pluto Press.
- KURTZ, D. V. (2001), *Political Anthropology : Power and Paradigms*, Boulder, Westview Press.
- LABELLE, M. (2000), « La politique de la citoyenneté et de l'interculturalisme au Québec : Défis et enjeux », in Greven-Borde, H. et Tournon, J. (dirs.), *Les identités en débat : intégration ou multiculturalisme ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 269-294.
- LABELLE, M. (2008), « Les intellectuels québécois face au multiculturalisme : hétérogénéité des approches et des projets politiques », *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, 40, 1, pp. 33-56.
- LABELLE, M. et ROCHER, F. (2004), « Debating Citizenship in Canada : The Collide of Two Nation-Building Projects », in Boyer, P., Cardinal, L., et Headon, D. (dirs.), *From Subjects to Citizens : A Hundred Years of Citizenship in Australia and Canada*, Ottawa, University of Ottawa Press, pp. 263-286.
- MACKEY, E. (2002), *The House of Difference : Cultural Politics and National Identity in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.
- MANDEL, R. (2008), *Cosmopolitan Anxieties : Turkish Challenges to Citizenship and Belonging in Germany*, Durham, Duke University Press.
- MCANDREW, M. (1995), « Multiculturalisme canadien et interculturalisme québécois : mythes et réalités », in McAndrew, M., Toussaint, R. et Galatanu, O. (dirs.), *Pluralisme et éducation : politiques et pratiques au Canada, en Europe, et dans les pays du sud. L'apport de*

- l'éducation comparée*, tome 1, Montréal, Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, pp. 33-51.
- MC ANDREW, M. (2009), « Quebec Immigration, Integration and Intercultural Policy : A Critical Assessment », in Raj, C. S. et McAndrew, M. (dirs.), *Multiculturalism : Public Policy and Problem Areas in Canada and India*, New Delhi, Manak, pp. 204-221.
- NAVARO-YASHIN, Y. (2002), *Faces of the State: Secularism and Public Life in Turkey*, Princeton, Princeton University Press.
- PIETRANTONIO, L., JUTEAU, D. et MCANDREW, M. (1996), « Multiculturalisme ou intégration : un faux débat », in Fall, K., Hadj-Moussa, R., et Simeoni, D. (dirs.), *Les convergences culturelles dans les sociétés pluriethniques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 147-158.
- POVINELLI, E. A. (2002), *The Cunning of Recognition: Indigenous Alterities and the Making of Australian Multiculturalism*, Durham, Duke University Press.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. (1981), « Autant de façons d'être québécois. Plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des Communautés culturelles », Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec.
- QUÉBEC, MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION. (1990), « Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration », Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec.
- RABO, A. (1997), « Free to Make the Right Choice ? Gender Equality Policy », in Post-Welfare Sweden », in Shore, C. et Wright, S. (dirs.), *Anthropology of Policy : Critical Perspectives on Governance and Power*, Londres, Routledge, pp. 107-135.
- ROCHER, F. (2002), « The Evolving Parameters of Quebec Nationalism », *International Journal on Multicultural Societies*, 4, 1, pp. 74-96.
- ROCHER, F., LABELLE, M., FIELD, A.-M. et ICART, J.-C. (2007), « Le concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme », Montréal/Ottawa, Rapport de recherche 3 à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.
- SCHWIMMER, É. (1968), « The Aspirations of the Contemporary Maori », in Schwimmer, É. (dir.), *The Maori People in the Nineteen-Sixties : A Symposium*, Londres, C. Hurst & Co, pp. 9-64.
- SCHWIMMER, É. (1972), « Symbolic Competition », *Anthropologica*, 14, 2, pp. 117-155.
- SCHWIMMER, É. (1995), « Les minorités nationales au Québec et en Nouvelle-Zélande », *Anthropologie et sociétés*, 19, 3, pp. 127-150.
- SCHWIMMER, É. (2003), « Les minorités nationales : volonté, désir, homéostasie optimale. Réflexions sur le biculturalisme en Nouvelle-Zélande, en Espagne, au Québec et ailleurs », *Anthropologie et sociétés*, 27, 3, pp. 155-184.
- SHORE, C. (1997), « Governing Europe : European Union Audiovisual Policy and the Politics of Identity », in Shore, C. et Wright, S. (dirs.), *Anthropology of Policy : Critical Perspectives on Governance and Power*, Londres, Routledge, pp. 165-192.
- SHORE, C. (2000), *Building Europe : The Cultural Politics of European Integration*, Londres, Routledge.
- SHORE, C. (2002), « Introduction : Towards an Anthropology of Elites », in Shore, C. et Nugent, S. (dirs.), *Elite Cultures : Anthropological Perspectives*, Londres, Routledge, pp. 1-21.
- SHORE, C. (2011), « Espionage, Policy and the Art of Government: The British Secret Services and the War on Iraq », in Shore, C., Wright, S., et Però, D. (dirs.), *Policy Worlds : Anthropology and the Analysis of Contemporary Power*, Oxford, Berghahn, pp. 169-186.

- SHORE, C. et BLACK, A. (1994), « Citizens' Europe and the Construction of European Identity », in Goddard, V.A., Llobera, J.R., et Shore, C. (dirs.), *The Anthropology of Europe : Identity and Boundaries in Conflict*, Oxford, Berg, pp. 275-298.
- SHORE, C. et WRIGHT, S. (1997), « Policy : A New Field of Anthropology », in Shore, C. et Wright, S. (dirs.), *Anthropology of Policy : Critical Perspectives on Governance and Power*, Londres, Routledge, pp. 3-39.
- SHORE, C. et WRIGHT, S. (2000), « Coercive Accountability : The Rise of Audit Culture in Higher Education », in Strathern, M. (dir.), *Audit Cultures : Anthropological Studies in Accountability, Ethics and the Academy*, Londres, Routledge, pp. 57-89.
- SHORE, C. et WRIGHT, S. (2011), « Conceptualising Policy : Technologies of Governance and the Politics of Visibility », in Shore, C., Wright, S., et Però, D. (dirs.), *Policy Worlds : Anthropology and the Analysis of Contemporary Power*, Oxford, Berghahn, pp. 1-25.
- SHORE, C., WRIGHT, S., et PERÒ, D. (dirs.) (2011), *Policy Worlds : Anthropology and the Analysis of Contemporary Power*, Oxford, Berghahn.
- SILVERSTEIN, P. (2004), *Algeria in France : Transpolitics, Race, and Nation*, Bloomington, Indiana University Press.
- SPENCER, J. (2007), *Anthropology, Politics, and the State : Democracy and Violence in South Asia*, Cambridge, Cambridge University Press.
- STEVENSON, G. (1999), *Community Besieged : The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Montréal, McGill-Queens University Press.
- STOLCKE, V. (1995), « Talking Culture : New Boundaries, New Rhetorics of Exclusion in Europe », *Current Anthropology*, February, 36, 1, pp. 1-24.
- TAYLOR, C. (1991), « Shared and Divergent Values », in Watts, R.L., et Brown, D. M. (dirs.), *Options for a New Canada*, Toronto, University of Toronto Press, pp. 53-76.
- VENNE, M. (dir.) (2000), *Penser la nation québécoise*, Montréal, Québec Amérique.
- WEDEL, J. R. et FELDMAN, G. (2005), « Why an Anthropology of Public Policy? », *Anthropological Quarterly*, February, 21, 1, pp. 1-2.
- WEDEL, J. R., SHORE, C., FELDMAN, G. et LATHROP, S. (2005), « Toward an Anthropology of Public Policy », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, July, 600, pp. 30-51.
- WRIGHT, S. (1998), « The Politicization of Culture », *Anthropology Today*, February, 18, 1, pp. 7-15.
- WRIGHT, S. (2011), « Studying Policy : Methods, Paradigms, Perspectives », in Shore, C., Wright, S., et Però, D. (dirs.), *Policy Worlds : Anthropology and the Analysis of Contemporary Power*, Oxford, Berghahn, pp. 27-31.
- WRIGHT, S. et REINHOLD, S. (2011), « Studying Through : A Strategy for Studying Political Transformation. Or Sex, Lies and British Politics », in Shore, C., Wright, S., et Però, D. (dirs.), *Policy Worlds : Anthropology and the Analysis of Contemporary Power*, Oxford, Berghahn, pp. 86-104.
- YANOW, D. (2011), « A Policy Ethnographer's Reading of Policy Anthropology », in Shore, C., Wright, S., et Però, D. (dirs.), *Policy Worlds: Anthropology and the Analysis of Contemporary Power*, Oxford, Berghahn, pp. 300-313.